

BALLON AU POING DE L'AMIENOIS



Présentation sommaire

Identification :

Ballon au poing

Personne(s) rencontrée(s) :

Mme Pascale Parsis

M. Thierry Sellier

Localisation (région, département, municipalité) :

Picardie, Somme, Amiens (80)

I - Identification et localisation :**Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée :**

Pascale Parsis, Conseillère d'animation sportive, Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Picardie

Thierry Sellier, Président de l'union pour la culture picarde Tertous.

Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :

Nord de l'Amiénois, Somme

Adresse : 319, rue d'Abbeville

Ville : Amiens

Code postal : 80000

Téléphone : 03.22.96.86.65

II - Description :

« Bien implanté en Picardie depuis le début du XIX^e siècle, le ballon au poing est un sport collectif dérivé du jeu de paume. Le ballon est frappé à l'aide du poignet protégé par une bande de cuir ou de toile. Le foncier de l'équipe, côté tir, engage la partie : il doit envoyer le ballon au-delà de la ligne de corde.

Les deux équipes réparties sur l'ensemble du terrain se renvoient directement le ballon de volée ou du premier bond (les passes étant interdites).

Le principe du jeu relève du gagne-terrain. Chaque équipe essaie de faire mourir le ballon le plus loin possible dans le camp de l'adversaire ou mieux, de le faire rebondir au-delà de la ligne de fond adverse entre les 2 poteaux.

Dans le cas où le ballon n'a pu être renvoyé avant le deuxième bond, on repérera le point où il aura été arrêté ou l'endroit où il aura coupé la ligne par le placement d'un petit piquet mobile appelé « chasse ». Cette chasse sera posée sur une des lignes longitudinales du terrain au point extrême atteint par le ballon.

La chasse indique donc une ligne imaginaire qui sépare le terrain en 2 parties. Quand elle est posée, les 2 équipes changent de camps. Il s'agit maintenant pour elles d'envoyer le ballon dans le camp de l'adversaire ainsi délimité, de sorte que ce dernier ne puisse le reprendre et marquer ainsi un "quinze". Pour marquer un jeu, il faut quatre « quinze » comptés 15, 30, 40 et jeu. L'équipe qui la première atteindra 7 jeux s'adjugera le gain de la partie. [...]

Le joueur qui frappe la balle doit l'envoyer à plus de 18 mètres et une « ligne de corde » indique la distance minimum à couvrir. L'équipe qui reçoit doit renvoyer la balle de volée ou après un rebond avec interdiction de se faire des passes. Une marque mobile, la « chasse », indique la limite séparant les deux camps au moment du jeu. À chaque faute ou erreur, la chasse indique la nouvelle délimitation entre les deux camps jusqu'à ce que l'une des deux équipes soit suffisamment près de la ligne de fond adverse pour dépasser cette zone. On ne parle pas ici d'essai ou de *touchdown* mais de « bourrage » (Pascale Parsis).

Ce jeu est décrit par le Conseil général de Picardie comme le sport collectif le plus populaire de la région.

Deux équipes de 6 joueurs s'affrontent donc sur un terrain. Le ballon est envoyé à l'aide de la partie supérieure du poing fermé et en un geste horizontal. Le but est de « faire mourir le ballon » dans le camp adverse afin de remporter le point et d'agrandir la surface d'attaque. Il s'agit d'un jeu de « gagne terrain ». L'équipe est composée d'un « foncier » (au fond), de deux « basses volées » (en milieu de terrain), de deux cordiers au plus près de la « corde » : ligne de séparation imaginaire signalée par les « chasses ») et d'un milieu de corde.

Le terrain mesure 65 m sur 12 m de large. Dans les 4 coins se trouvent des poteaux de 5 m environ délimitant la surface de jeu et appelés « rapports ».

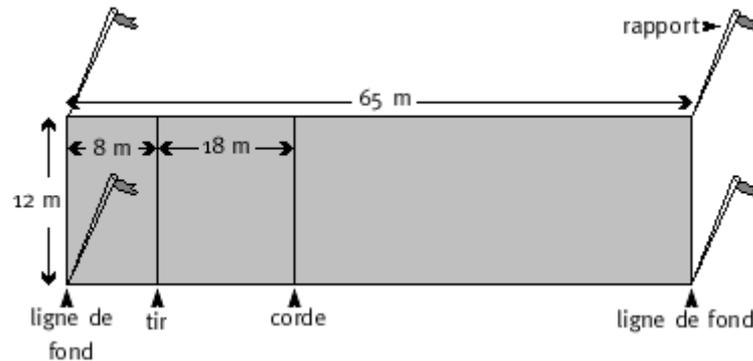


Schéma : Pascale Parsis

Terrain de ballon au poing

Le ballon gonflé d'air est similaire à un ballon de handball et est constitué d'hexagones de peau retournée cousus entre eux sur une membrane intérieure synthétique. Les ballons sont homologués par la Fédération Française de Ballon au Poing. Il pèse entre 425 et 475 gr pour un diamètre d'environ 20 cm.

Si le ballon n'est pas rattrapé à temps (au 1^{er} rebond), la chasse est placée à hauteur de là où il est tombé (sur la ligne extérieure du terrain). Frapper le ballon le plus tôt possible permet de repousser la chasse. Il s'agit d'un piquet, mesurant entre 80 cm et 1,20 m, muni d'un socle pour les surfaces goudronnées ou en intérieur et d'un pic métallique pour l'herbe (en extérieur). Elles sont souvent fabriquées de manière artisanale. Elles sont peintes (en rouge pour la 1^{ere} chasse, en bleu pour la seconde) et parfois décorées pour les parties réunissant de nombreux spectateurs. On change de chasse (de rouge à bleu) lorsque les équipes échangent la surface de terrain sur le principe des « allers-retours ». Cela ne permet d'inverser les équipes sur le terrain qu'une fois sur deux et fait gagner du temps de jeu.

Il y a faute quand le ballon est frappé de manière passive et avec l'arrière du corps.

Ce jeu se pratique en général en extérieur, sur des terrains communaux prévus à cet effet (les « ballodromes ») et existant souvent depuis plusieurs siècles. Lorsqu'il est pratiqué en intérieur (dans un gymnase), la règle de la « chasse à la corde » est appliquée, c'est-à-dire que la limite entre les deux terrains reste fixe car les aires de jeu sont diminuées.

Dans certains villages, lorsqu'il n'y a plus de club, les terrains sont souvent récupérés et transformés ce qui fait que les joueurs ne peuvent plus y jouer et doivent trouver d'autres lieux. Ils se servent parfois de places publiques, dans ce cas les usagers et les joueurs doivent s'entendre pour cohabiter. Dans quelques villages, le terrain et la place

publique se situent côte à côte, ce qui constitue une configuration idéale permettant d'allier jeu et convivialité. Les hommes, les femmes et les enfants pratiquent ce jeu, même s'il nécessite d'avoir de la force pour envoyer le ballon au bout du terrain. Ils portent des maillots aux couleurs de leur club.

Éléments matériels constitutifs de la pratique :

Un ballon
Une protection de poignet

Chasses : deux, une rouge et une bleue.

Matériaux (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Le ballon est constitué d'une couche synthétique recouverte d'hexagones de peau retournée et duveteuse cousus entre eux.

Les chasses sont en bois ou en métal et peintes.

La protection de poignet est en tissu synthétique (autrefois en cuir).

Lieu d'exercice :

Sur un ballodrome en extérieur ou dans un gymnase. Dans la Somme plus particulièrement et de manière plus sporadique dans l'Oise.

Apprentissage et Transmission :

Ce jeu est enseigné dans les clubs. Il existe plusieurs catégories selon les âges et les niveaux de jeu.

Les enfants jouent avec un ballon légèrement plus petit qui pèse entre 350 et 400 gr.

III - Historique

Historique général :

Il dérive directement du jeu de paume, mentionné déjà à l'époque de la Grèce antique. Il aurait essaimé en Europe et évolué. Des traces écrites éparses font état de cette pratique au Moyen-Âge (dans des actes judiciaires). Ce jeu étant pratiqué par le peuple, la tradition est restée orale jusqu'à sa codification sous Louis XIV (1638-1715).

N.B. : L'origine de ce jeu est la même que celle de la balle au tamis, de la balle à la main et de la longue paume : le jeu de paume. Les jeux ont évolué de manière différente selon les lieux et certains se seraient dotés d'ustensiles (moyen de propulsion : tambour, raquette) afin de lancer la balle toujours plus loin. Du fait de leur origine commune, les règles de ces jeux sont souvent très similaires.

Historique particulier de l'entreprise, de la personne ou de l'organisme, de la forme d'expression ou de l'espace culturel faisant l'objet de la fiche :

La Fédération Française de Ballon au Poing, fondée en 1972 est constituée d'une quarantaine de clubs (la majorité samariens) dans lesquels sont répartis environ 2500 adhérents. De 1935 à 1972, elle porte le nom de Fédération Française de Ballonistes.

L'union Tertous fait également la promotion de ce jeu. Tertous, créé en 1992, a pour rôle de promouvoir la culture picarde. Tertous est né de l'initiative de personnes souhaitant conserver et mettre en commun le savoir sur la culture picarde. Elle regroupe diverses associations sportives, littéraires, musicales de la région Picardie. L'union se donne pour but de défendre et promouvoir la culture picarde en pérennisant les activités « liées à son histoire, à son identité, à sa langue »¹.

IV - Intérêt patrimonial et mise en valeur

Modes de valorisation :

- Plaquette/Site internet
- Guide Boutique
- Portes-ouvertes/Show-room/galerie/Exposition/Foire/salon
- Festival Label Entreprise Patrimoine Vivant
- Routes des MA Pôle des MA
- Résidences d'artistes Réseau de professionnels
- Autre : Championnats et tournois

Actions de valorisation :

Présentation sur le site du Conseil Régional de Picardie.
Présenté par l'union Tertous.

Modes de reconnaissance publique (niveaux local, national, international) :

Articles de presse locaux et régionaux.
Un championnat de France dont la finale a lieu le 15 août au ballodrome d'Amiens, une Coupe de France et un tournoi « Poing d'or » (individuel, pour primer le meilleur frappeur).

Documentation / éléments bibliographiques/inventaires déjà réalisés : Ouvrages :

Cegarra, Marie, *Jeux de balle en Picardie. Les frontières de l'invisible*, L'Harmattan, CEFRESS, Université de Picardie, 1998, 263 p.

¹ <http://tertous.chez.com/>

Lazure, Marcel, *Les jeux de balle et ballon picards : ballon au poing, balle à la main, balle au tamis, longue paume*, éd. du Centre Régional de la Documentation Pédagogique de Picardie, 1996, 119 p.

Livret édité en 1985 par la Fédération Française de Ballon au Poing.

Vidéo : http://www.dailymotion.com/video/xklmll_finale-des-championnats-de-france-de-ballon-aupoing_sport

Site Internet :

<http://www.jeuxpicards.org/ballonaupoing/ballonpoing.html>

V - Données techniques

Dates et lieu(x) de l'enquête : 11 juillet 2012, Châteauneuf sur Sarthe

Nom de l'enquêteur ou des enquêteurs : Pascale Parsis (pour la 1^{ère} partie de la description) et Chloé Rosati-Marzetti

Nom du rédacteur de la fiche : Chloé Rosati-Marzetti

Date de remise de la fiche :

13 août 2012

Année d'inclusion à l'inventaire :

2012

N° de la fiche :

2024_67717_INV_PCI_FRANCE_00542

Identifiant ARKH :

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswvksr3</uri>